



**Dates de reprise des activités à la rentrée 2018**

Activité	Plage horaire	Reprise	Lieu	Responsables	Animation
Photo	Lundi de 18 à 20 heures	3 septembre	Salle Informatique	JJ Laiglésia	JJ Laiglésia
Gymnastique	Mardi de 19 à 20 heures	4 septembre	La Mosaïque	MP Descazeaux	N Languette
Informatique	Vendredi de 18 à 20 heures	21 septembre	Salle Informatique	R Laforcade	R Laforcade
Taï Chi Chuan Qi Gong	Mercredi de 18h30 à 20 heures	12 septembre	La Mosaïque	J-C Labrouche	J-C Labrouche
FUTSAL	Vendredi de 18 à 20 heures	7 septembre	Mur à gauche	P Lannebère	
Pétanque	Samedi de 15 à 18 heures	1 septembre 15 heures	Boulodrome	R Laforcade	
Enologie	3 mardi dans la saison de 20 à 22 heures	A déterminer	Salle des Associations	H Cohéré	H Cohéré



## Fiche de renseignements Adhérent à l'A.S.C. de St André de Seignanx

M  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Mail (en majuscules) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

- Activité(s) retenue(s)
- Adhésion à l'A.S.C. et assurance 23,0 €
  - Gymnastique 50,0 €   Certificat médical d'aptitude
  - Tai Chi Chuan & Qi Gong 40,0 €   Certificat médical d'aptitude
  - Pétanque 5,0 €   Certificat médical d'aptitude
  - FUTSAL ( Football en salle ) 5,0 €   Certificat médical d'aptitude
  - Informatique 20,0 €
  - Photo numérique 20,0 €
  - Œnologie 20,0 €

1 à 3 versements possibles 1 -Septembre.....€ - 2 -Janvier.....€ - 3 -Mars.....€

Chèques à l'ordre de : *Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignanx*

**ASC saison 2018-2019**  
**AUTORISATION DE PUBLICATION DE VOTRE IMAGE**

Dans le cadre des activités à l'ASC, nous sommes amenés à réaliser des photos sur lesquelles vous pouvez apparaître. Ces images sont susceptibles d'être utilisées pour une publication sur le bulletin ou le Blog de l'ASC, ainsi que lors de la présentation de diaporamas.

J'autorise la publication de mon image sur ces supports.  
 Je n'autorise pas la publication de mon image sur ces supports.

**L'adhérent(e) atteste qu'il ou elle a consulté les statuts et règlement intérieur de l'A.S.C. disponibles sur le Blog ([www.ascdesas.com](http://www.ascdesas.com)) ou en formulaire papier en cas d'absence d'abonnement internet.**

**L'adhérent(e) s'engage au profond respect du contenu de ces documents, de l'état d'esprit associatif, ainsi qu'au respect des personnes. Tout manquement à cet engagement exposera l'adhérent(e) à l'exclusion de l'A.S.C. sur décision du Conseil d'Administration par la voie de son Président.**

Date et signature de l'adhérent(e) précédées de la mention manuscrite: **Bon pour acceptation**

**Les activités se pratiquent après paiement de l'adhésion à l'A.S.C. (assurance comprise), des activités sélectionnées. Pour chacune des activités sportives, la fourniture d'un certificat médical d'aptitude de moins d'un mois est obligatoire.**

**Vous avez la possibilité de payer vos cotisations en plusieurs versements, tous les chèques sont remis au trésorier en même temps que la fiche de renseignements, et le certificat médical d'aptitude lors de l'adhésion.**